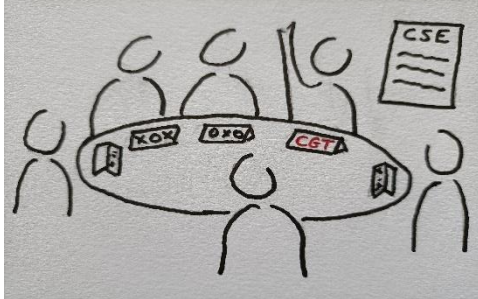


CSE

Vos élus au CSE



Olivier Boutry (Marseille), Amal Delhopital (Caen), Aytekin Erdali (Marseille), Guilhem Rambal (Biot), Djodie Raye (Montreuil), Lucie Rolland (Montreuil) et Amel Temem (Biot)

Représentant syndical CGT au CSE : Fabrice Lucarelli (Lyon)

Ils sont à votre disposition pour toute interrogation.

À noter que les comptes-rendus des CSE, CRT et CSST sont sous Canopée : [ici](#).

Plénière CSE

Retour sur le CSE extraordinaire du 22 mai

- **Avis sur le budget rectificatif n°1 de l'Acoss**
Avis défavorable à la majorité.

CSE du 27 mai

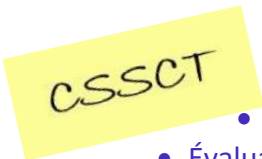
- **Avis sur les orientations stratégiques**
Avis réputé défavorable des élus (dont un avis défavorable de la CGT en raison de l'insuffisance des moyens mis en œuvre au profit des salariés, au regard du montant faramineux consacré à des prestations externes dont les résultats sont insuffisamment analysés).
- **Avis sur le projet de mise en œuvre de l'accord relatif à la nouvelle classification des employés et cadres au sein de l'Urssaf Caisse nationale**
Avis défavorable à la majorité (dont un avis défavorable de la CGT).
- **Avis sur le projet de mise en œuvre de l'accord relatif à la nouvelle classification des ADD**
Avis défavorable à la majorité, la CGT s'étant abstenue.
- **Avis sur le projet de déploiement de « mon IA »**
Avis défavorable à la majorité, la CGT s'étant abstenue en raison de l'incertitude quant aux apports concrets pouvant être attendus de son utilisation.

Commission des Relations de Travail

Prochaine CRT le 19 juin

N'hésitez pas à poser vos questions via vos représentants de proximité, vos élus CGT à la CRT (Aytekin ERDALI et Guilhem RAMBAL) ou notre boîte syndicale (cgt.syndicat@acoss.fr).



**CSSCT****À l'ordre du jour de la CSSCT du 10 juin :**

- Rapport annuel du médecin du travail (Montreuil)
- Évaluation des risques au sein du secteur « technicien support » de la DAOS
- Information/consultation relative au bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail de l'entreprise et des actions menées au cours de l'année 2024
- Information/consultation sur le projet Terra Nova
- Information/consultation sur le projet La Canopée
- Information/consultation sur le remplacement du système biométrie par un contrôle d'accès par badge sur le site de Lyon
- Information sur la mise en place d'un escalier de secours sur le site de Lyon
- Information sur la mise en place d'un accès PMR sur le site de Lyon
- Information sur la mise en conformité par ventilation mécanique dans des salles de réunion sur le site de Lyon
- Présentation de la campagne des entretiens des salariés au forfait annuel en jours pour l'année 2024

Vous pouvez contacter vos représentantes CGT à la CSSCT : Amal DELHOPITAL et Lucie ROLLAND

CA du 23 mai 2025

Budget rectificatif de l'EPA

Le conseil a émis un avis majoritairement favorable sur le budget rectificatif n°1 de l'EPA pour 2025, par 25 voix pour (CFTC, CFDT, CFE-CGC, CPME, FNAE, MEDEF, U2P et les 4 personnes qualifiées) et 3 voix contre (CGT). FO s'est abstenue.

Réaménagement du site de Toulouse

Le conseil a noté que le projet initial visait à intégrer les 25 collaborateurs de l'ex-SSTI dont le bâtiment de Toulouse a été vendu en novembre 2022. Ce projet a été revu en 2024 pour tenir compte de l'accroissement des effectifs de la DSI à Toulouse (cible 340 résidents) et des nouvelles organisations de travail adoptées par la branche, avec, comme objectif, un ratio SUB/résident de 12 m² (hors datacenter et atelier éditique) et un taux de foisonnement de 0,77.

Le projet revu prévoit notamment des installations techniques qui seront suivies de travaux de sécurité (reconstruction des acrotères sur le pourtour du bâtiment) et d'étanchéité de la terrasse, faisant suite à la chute d'un élément en juillet 2024.

Le conseil a émis un avis majoritairement favorable sur l'autorisation de travaux de réaménagements intérieurs du site de Toulouse.

Appel à la grève du 5 juin Retraites Salaires Emploi

Retraites, salaires, emploi : même combat



La retraite par répartition c'est solide et solidaire : chaque euro cotisé finance immédiatement les pensions. Des salaires plus élevés, c'est plus de cotisations pour la Sécurité sociale, donc de meilleures retraites, mieux financées.

Augmenter les salaires et gagner l'égalité salariale femmes-hommes, ce n'est pas seulement juste, c'est aussi le moyen fiable et efficace de garantir l'avenir de notre système solidaire par répartition.

Le salaire net c'est pour le mois, le salaire brut ça donne des droits

À l'inverse, les exonérations de cotisations sociales, la pression sur les bas salaires et le recours massif aux primes non cotisées affaiblissent le financement de nos retraites. Les salarié-es payent 2 fois : moins de cotisations, c'est de moins bonnes pensions.

Augmenter les salaires, c'est mieux répartir les richesses

En 2024, les dividendes versés aux actionnaires ont battu des records. Une part de ces profits doit revenir à celles et ceux qui produisent la richesse : les travailleurs. C'est pourquoi la CGT exige le maintien des 10 % d'abattement sur les retraites et l'indexation des pensions sur les salaires.

Salaires - retraites : ce n'est pas l'un ou l'autre, c'est l'un pour l'autre

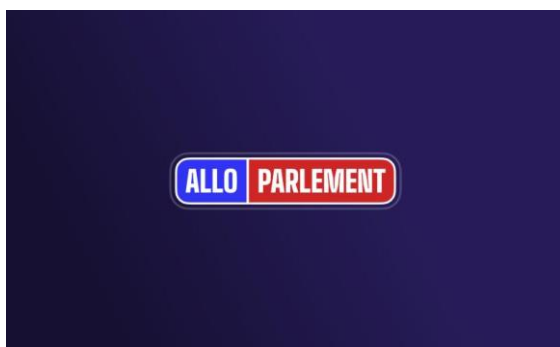
Augmenter les salaires, sécuriser l'emploi, remettre à plat les exonérations de cotisations : ce sont des moyens pour revenir à une retraite à 62 ans maintenant, puis le retour à 60 ans. Le patronat et le gouvernement refusent d'entendre les propositions CGT pour préserver les profits de quelques-uns. Dans plusieurs entreprises, des augmentations de salaires ont été obtenues par la grève. Nous pouvons gagner des mesures de financement et l'abrogation des 64 ans en nous mobilisant !

Le 5 juin, il y a une double utilité à se mobiliser :

Dans la rue, pour gagner l'abrogation de la réforme des retraites : 64 ans c'est non !

Dans son entreprise et son service, pour revendiquer et gagner des avancées sur les salaires et les conditions de travail.

Grèves, débrayages : on fait pression pour nos revendications !



Le 5 juin, pour la première fois il va y avoir un vote à l'Assemblée nationale « pour ou contre l'abrogation de la retraite à 64 ans ». Après le énormes mobilisations de 2023, aujourd'hui encore près de 70 % de la population est pour l'abrogation de la loi passée en force.

Les lieux de rendez-vous pour les manifestations [ICI](#)

Négociations sur l'aménagement, le temps et la durée du travail

Trois protocoles révisés ont été ouverts à la signature :

- **Le protocole sur la semaine de 4 jours** sera signé par les 3 syndicats représentatifs (CGT, FO, CFDT).



- Le **protocole sur l'aménagement du temps de travail** ne recueillera la signature d'aucune des organisations syndicales.
- Seule la CFTD envisage de signer le **protocole sur l'organisation du temps de travail** ; il ne sera donc pas mis en œuvre.

Les brèves de la machine à café

Télétravail

- Les négociations sur le **télétravail** débuteront le **16 juin 2025**.
- L'objectif sera de **concilier les besoins organisationnels avec une bonne qualité de vie au travail**.

À réception du projet proposé par la direction, la CGT vous consultera, si possible avant la première réunion de négociation.



Mais... où est passé le miel ?

Les personnes récemment embauchées l'ignorent peut-être : des ruches sont installées et exploitées sur le toit du Gaumont, à Montreuil, depuis quelques années. Pourtant, peu nombreux sont celles et ceux qui ont pu goûter ce miel. Que devient-il une fois produit par nos chères petites abeilles ? C'est la question que nous nous posons.

Depuis le temps, l'Acosse doit bien avoir un stock qui dort, quelque part. Un stock suffisant pour offrir un pot de miel à chacune et chacun lors du prochain Noël (sachant que cet aliment n'est jamais périmé) ? La question reste ouverte...

Décès de Sebastião Salgado

Le photographe engagé et humaniste Sebastião Salgado est mort le 23 mai.



Sebastião Salgado, photographe franco-brésilien, a notamment couvert la famine en Éthiopie et au Sahel, ainsi que le génocide rwandais. Il a aussi illustré la réalité sociale des plus humbles dans le monde.

Il est également célèbre pour ses photographies en Amazonie et sur la mine d'or de Serra Pelada.

Connu également pour ses

clichés en noir et blanc témoignant des grandes tragédies humaines et des beautés de la planète, il laisse une œuvre monumentale et profondément marquée par son combat pour la dignité de tous et en faveur de l'environnement.

Économiste de formation, il s'était exilé en France en 1969 pour fuir la dictature militaire.

Il aura été l'un des premiers à alerter sur la dégradation de l'Amazonie. Ses photos de la grande forêt et de ses habitants ont marqué le monde et contribué à leur protection.



855 morts dans la rue en 2024 en France



Ces 855 personnes, dont les noms ont été réunis par le collectif **Les Morts de la rue**, avaient 48 ans en moyenne :

- 19 enfants de moins de quatre ans ;
- 7 adolescents entre 15 et 18 ans ;
- 703 hommes ;
- 112 femmes ;
- 40 personnes de genre inconnu ;
- et une personne transgenre.

Un hommage leur a été rendu le 20 mai.

Chlordécone – Guadeloupe - Martinique

Par un arrêt de la cour administrative d'appel, la justice a condamné la France à indemniser certaines victimes de préjudice moral d'anxiété lié à l'utilisation du chlordécone dans les bananeraies antillaises, entre 1972 et 1993.

La dangerosité et la toxicité de ce pesticide sont avérées depuis longtemps.

Grande première dans ce jugement : la justice a aussi reconnu le droit aux victimes d'être indemnisées à cause du préjudice moral d'anxiété qu'elles ont pu subir à la suite de leur exposition au chlordécone.



Cependant, la portée de la décision est limitée. En effet, la cour n'a reconnu qu'une dizaine de victimes comme ayant droit à une indemnisation pour le préjudice d'anxiété, en raison de preuves suffisamment solides.

Le chlordécone, un pesticide classé « *cancérogène possible* » par l'Organisation mondiale de la santé dès 1979, a laissé des traces durables dans les écosystèmes et dans la santé publique des Antilles. Environ 90 % de la population adulte en Guadeloupe et en Martinique est contaminée par cette substance, qui est liée à un taux élevé de cancers de la prostate dans ces régions.

Salaire net – salaire brut

Derrière les discours appelant à « rapprocher le net du brut », la volonté de baisser la part socialisée du salaire

Le 13 mai lors de son intervention télévisée, le chef de l'Etat, pour qui le modèle social français repose « *beaucoup trop sur le travail* », a estimé qu'il fallait « *alléger* » certaines choses, à commencer par les **cotisations patronales et salariales** « *qui entraînent une différence importante entre le salaire brut payé par l'employeur et le salaire net perçu par le salarié* ».

Pourtant, les cotisations sociales constituent la part socialisée du salaire, permettant de financer la protection sociale (Maladie, Accidents du travail et maladie professionnelle, retraite), l'assurance



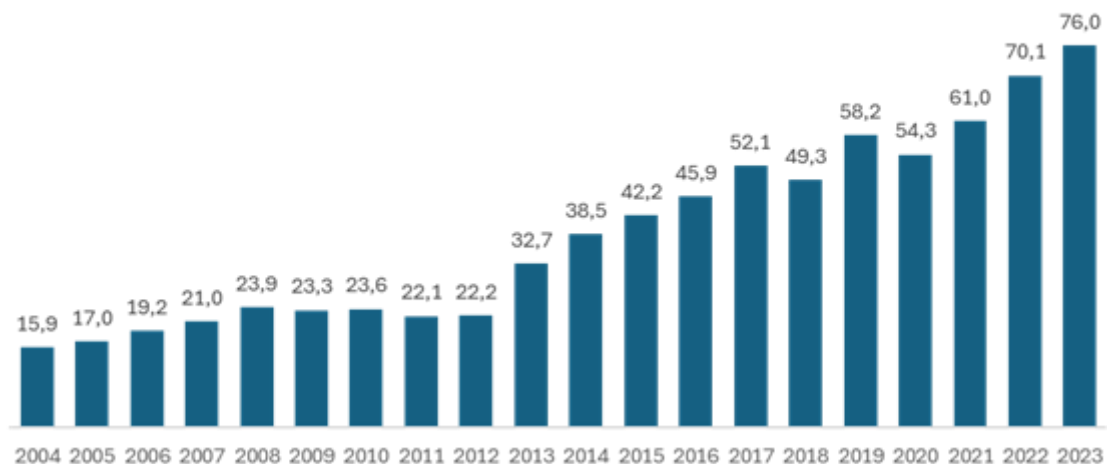
chômage, mais aussi les allocations familiales ou encore le 1% logement. Ainsi, comme le résumait un syndicaliste : « **le salaire net, c'est pour le mois, le salaire brut, c'est pour la vie** ».

Aussi baisser le « brut » revient à diminuer cette part socialisée du salaire.

Baisser le « coût du travail » pour l'employeur, cela se fait déjà via les exonérations de cotisations patronales, qui se sont fortement développées à compter des années 1990, les allègements généraux de cotisations patronales ayant représenté 76 Mds d'euros en 2023.

Allègements généraux de cotisations sociales en Mds €

Source : Urssaf



Ainsi, les exonérations générales de cotisations ont représenté 10,8% de la masse salariale des entreprises privées en 2023.

Or, compte tenu de leur dégressivité au fur et à mesure que le salaire s'éloigne du SMIC, elles contribuent à favoriser le maintien de bas salaires.

De plus, ces mesures (qu'il s'agisse d'exonérations de cotisations employeur ou salarié) sont évidemment coûteuses pour les finances publiques (la quasi-totalité étant compensée par l'Etat auprès des organismes de sécurité sociale) et d'autant plus qu'elles ne sont pas conditionnées.

Dans un contexte de déficit public important, l'Etat cherche à réduire les dépenses liées à ces exonérations : ainsi, les exonérations de cotisations maladie et famille vont être réduites en 2025 puis seront supprimées en 2026. Le calcul des allègements généraux de cotisations a également été revu pour le rendre moins sensible aux augmentations du SMIC.

Mais au-delà, est à craindre le projet de « TVA sociale » qui consisterait à faire basculer sur la fiscalité une grande partie du financement de la protection sociale actuellement financée par les cotisations et aboutirait à transférer des entreprises aux ménages une large part de la charge du financement de la protection sociale.

Le gain de salaire net permis par la baisse de cotisations salariales serait ainsi perdu via la hausse des impôts indirects, impôts qui sont aussi les plus inégalitaires.

Pistes cyclables à Genève



Les pistes cyclables de Genève, après des années sans progrès notable, s'agrandissent désormais de 35 kilomètres par jour.

Retraite - Danemark

Le 22 mai 2025, le Parlement danois a adopté une loi portant l'âge légal de départ à la retraite à 70 ans à l'horizon 2040, contre 67 ans actuellement !

En 2022, l'âge moyen effectif de départ à la retraite au Danemark était de 64,1 ans.

En termes de santé, l'espérance de vie à la naissance au Danemark est de 82 ans, soit un an de plus que la moyenne des pays de l'OCDE. L'espérance de vie chez les femmes est de 86 ans contre 79 chez les hommes.

Loi Duplomb : la proposition de loi réintroduisant certains pesticides néonicotinoïdes, dont l'acétamipride



Avec son ambition de laisser le champ libre aux promoteurs de pesticides, au développement de l'élevage industriel ou encore des mégabassines, cette loi aurait de graves conséquences sur nos conditions de vie.

Pour les élus favorables au texte, du bloc central à l'extrême droite, le fait que ce pesticide néonicotinoïde soit autorisé au niveau européen suffit à garantir son

innocuité. Plusieurs études récentes mettent pourtant en évidence des impacts sévères sur la biodiversité et suggèrent des effets sur le cerveau humain.

Parmi les données d'études figuraient des travaux suisses de 2022 indiquant que de l'acétamipride (ou son principal produit de dégradation) était retrouvé dans le liquide céphalorachidien (qui baigne le cerveau et la moelle épinière) de 13 enfants suisses, sur un échantillon de 14.

Face aux amendements portés par les élus défavorables à la proposition de loi (gauche), l'Assemblée l'a repoussée, le 26 mai, pour la renvoyer devant une commission mixte qui y serait plus favorable.

Cela neuf ans après l'interdiction des néonicotinoïdes en France, et deux ans après que les dérogations à cette même interdiction ont été jugées illégales par le Conseil d'État.



Nouvelle menace d'augmentation des droits de douane US

Trump a menacé d'augmenter les droits de douane sur les vins et champagnes de 200 %.

Vers une augmentation identique du prix du Coca Cola qu'on nous sert à chaque « fête » et son remplacement par une boisson plus saine ?

Hausse des droits de douane, dévaluation du dollar... Sous prétexte de favoriser l'industrie états-unienne, Donald Trump et son administration mettent en place des droits de douanes qui auront de graves conséquences aux États-Unis, dans le monde... et en France. Une véritable riposte syndicale est indispensable pour y faire face.



Le 2 avril, Donald Trump a annoncé la **mise en place de tarifs douaniers** à l'encontre de tous les partenaires commerciaux des États-Unis, pour un montant de **10 à 49 %**. Une pause de 90 jours a par la suite été décrétée, après le tollé provoqué par ces annonces, sauf pour la Chine dont la réplique a abouti à des droits de douanes de **145 %** pour ses exportations vers les États-Unis.

Malgré la pause, les autres partenaires commerciaux des États-Unis se voient tout de même appliquer **un tarif de base de 10 %**, et **25 % sur l'acier, l'aluminium et l'automobile**.

À ces tarifs s'ajoute une **stratégie de dépréciation du dollar** visant à rendre les produits états-uniens moins chers à l'étranger et les produits étrangers plus chers aux États-Unis.

Par ces mesures, l'administration Trump poursuit plusieurs objectifs :

- faire en sorte que les ménages **privilégient la production nationale** ;
- inciter les entreprises étrangères à s'installer aux **États-Unis** ;
- **faire pression sur les partenaires commerciaux** pour supprimer des tarifs douaniers, affaiblir certaines réglementations (normes environnementales, mesures fiscales...) défavorables à l'exportation états-unienne, ou encore pour négocier des accords sur la devise et obtenir une dévaluation plus forte du dollar ;
- **financer la poursuite de la politique de baisse d'impôts** engagée lors du premier mandat de Trump, en 2017.

Une stratégie dangereuse et source d'inégalité

Cette guerre commerciale est, en réalité, au mieux **contre-productive**, au pire **néfaste** pour les États-Unis :

- Elle va **relancer l'inflation** du fait de l'augmentation des prix des biens importés.
- L'inflation va progressivement **se diffuser à l'ensemble de l'économie** : nombre des matériaux nécessaires à la production de biens états-uniens sont importés, donc le coût de production sera plus important et va se répercuter sur le prix de vente.
- À rebours de l'objectif affiché par Trump, sa stratégie pourrait **pousser des entreprises à délocaliser leur production** dans des pays où les salaires, les droits sociaux et les normes environnementales seraient encore plus faibles.
- Reconstituer et renforcer le tissu industriel nécessite du **temps**, des **investissements importants** et une **main-d'œuvre** dont ne disposent pas les États-Unis. Les mesures prise par Trump **ne produiront pas à court terme une hausse de la production** (qui a même diminué depuis son élection).



- Les mesures fiscales étant proportionnelles, **elles bénéficieront avant tout aux ménages les plus aisés**, augmentant de fait les inégalités – d'autant plus que **les ménages modestes seront plus durement touchés** par les conséquences de l'inflation.

La guerre commerciale aura par ailleurs **un impact sur le monde entier**. La plupart des produits que nous utilisons étant le fruit d'un long parcours international, leur production repose sur une **logistique fragile de flux tendus**. L'augmentation brutale des droits de douane en Chine et aux États-Unis bloquera les flux commerciaux, allongeant les délais, faisant grimper les prix et poussant les entreprises à chercher en urgence de nouveaux fournisseurs, souvent plus chers et moins fiables.

Les conséquences sont immédiates et peuvent être durables : retards, pénuries, arrêts temporaires de production dans des secteurs comme l'automobile, l'électronique ou la pharmacie... Et sur le terrain, **ce sont les travailleurs et travailleuses qui trinquent** : gel des embauches, intérimaires non renouvelés, usines à l'arrêt, chômage partiel, dégradation des indicateurs de santé, licenciements...

En situation de crise, les chaînes de production mondiales, pensées pour le profit, deviennent **des facteurs de précarité sociale et industrielle**.

La France en première ligne

Du fait de sa structure industrielle, **la France serait particulièrement vulnérable** aux conséquences de la guerre économique en cours :

- **30 % de son industrie est destinée à l'exportation**, avec une demande interne fragile.
- L'aéronautique, l'automobile, le luxe et la chimie représentent **60 % des exportations françaises et sont très sensibles** aux aléas économiques mondiaux et aux incertitudes géopolitiques.
- Son tissu de PME exportatrices est **beaucoup plus limité que ceux d'autres pays** comme l'Allemagne, ce qui **limite ses capacités d'adaptation** en période de crise.

Par ailleurs, les États-Unis sont **l'un des principaux marchés d'exportation** de la France :

- **58,2 milliards de dollars d'exportation de biens** en 2023, notamment dans trois grands secteurs (équipements de transport, produits chimiques et produits agricoles haut de gamme) **très sensibles aux prix** ;
- **26,7 milliards de dollars d'exportation de services**, notamment dans le transport, les services financiers, la propriété intellectuelle, le tourisme et les voyages, secteurs **étroitement liés aux échanges de biens** et à la mobilité entre les deux pays ;
- **472 milliards de dollars d'investissements croisés**, qui pourraient ralentir ou diminuer si les relations commerciales se dégradent, affectant directement **l'emploi industriel** dans les deux pays :
 - **741 000 emplois** états-uniens dépendent des filiales françaises aux États-Unis,
 - **485 000 emplois** français dépendent des entreprises états-uniennes en France,
 - **171 000 emplois** états-uniens sont soutenus par les exportations vers la France.

Le choc économique frapperait **des territoires entiers**, les secteurs exportateurs étant fortement **concentrés dans certaines régions** :

- **l'aéronautique** en Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Île-de-France et Centre-Val-de-Loire ;
- **la chimie et la pharmacie** en Auvergne-Rhône-Alpes, Grand-Est et Hauts-de-France ;



- **l'agroalimentaire haut de gamme** (vin, fromage...) et Bourgogne-Franche-Comté et Nouvelle-Aquitaine.

Répondre à la mondialisation en crise est urgent

La guerre commerciale actuelle n'est pas un simple accident conjoncturel mais le **symptôme d'une crise plus profonde** : celle d'un modèle de mondialisation bâti sur des **chaînes de valeur fragmentées, instables et dépendantes**, et piloté par **des logiques capitalistes** qui, au nom de la rentabilité immédiate, **font peser sur les salariés les effets d'un désordre qu'elles ont elles-mêmes provoqué** — hausses de prix, suppressions de postes, délocalisations accélérées.

Face à cette crise systémique, la réponse ne peut être ni l'ajustement à la marge, ni l'attente d'un « retour à la normale ». Cela implique de **reconstruire des outils de planification industrielle**, de **renforcer les droits des travailleurs**, de **défendre la relocalisation sous contrôle public et social**, et de **repolitiser les choix économiques** aujourd'hui laissés aux mains des grandes firmes transnationales.

Une politique commerciale européenne plus protectrice est nécessaire, accompagnée d'une **réindustrialisation urgente** répondant à **quatre impératifs essentiels** : démocratiser l'économie, sortir de la logique financiarisée, diversifier et décarboner les productions.

Autour de ces impératifs, **la CGT propose 16 mesures d'urgence** :

- un **dispositif de gestion de crise** ;
- une **réforme des tribunaux de commerce** ;
- un **moratoire sur les licenciements** (intégrant la loi Florange) ;
- un cadre strict de **conditionnement des aides publiques** ;
- la mise en place d'un **juste prix de l'énergie** ;
- une **mobilisation de la commande publique** comme outil anti-dumping social ;
- la création d'un **index du « made in France »** pour la politique d'achat des entreprises ;
- une reprise en main sur le numérique ;
- l'urgence d'une **nationalisation du secteur de l'acier** ;
- la création d'un **Pôle financier public** ;
- une réorientation des banques, de la politique monétaire et de l'épargne vers le **financement de l'économie locale et décarbonée** ;
- un choc d'**harmonisation sociale, fiscale et environnementale** en Europe ;
- le remplacement du libre-échange par la **coopération entre les peuples** et un **juste-échange** ;
- la constitution d'un **Pôle national public de défense** ;
- la légifération en matière de **relations donneurs d'ordre/sous-traitants** ;
- la mise en place d'une **planification environnementale et industrielle**.

Les 130 ans de la CGT à Montreuil

Le 13 juin, la CGT fête ses 130 ans.

Sont prévues des festivités et la parution d'un CD de chants, dont *L'Internationale*, *Bella Ciao* ou encore *Le Chant des partisans*, qui résonnent dans nos rassemblements et cortèges.



Elections des juges – Mexique

Sous la Présidence d'Andrés Manuel López Obrador (AMLO), une loi permettant aux citoyens d'élire directement les autorités judiciaires fédérales – y compris les magistrats de la Cour Suprême –, avait été votée.

Le scrutin a eu lieu le 1^{er} juin. Une première mondiale...

Seuls 13 % des électeurs se sont déplacés pour élire les 1 700 juges des tribunaux de district, 881 juges fédéraux et les 9 juges de la Cour Suprême.

Le problème de la justice est certes connu : juges qui travaillent sous la menace, juges corrompus, dans un pays où 90 % des délits restent impunis, où des innocents sont emprisonnés ou dans l'attente d'un jugement... Cependant, l'élection a été mal préparée : candidats inconnus, bulletins avec des listes comportant des dizaines de noms...

Informatique

Google fera appel

Google fera appel de sa condamnation pour pratiques anticoncurrentielles. La justice américaine pourrait le forcer à céder son navigateur internet Chrome comme lui interdire de passer des accords d'exclusivité avec des fabricants de smartphones.

Data centers

Il s'agit d'immenses bâtiments de béton qui consomment l'électricité de villages entiers (certains projets prévoient une puissance de 1 Gigawatt, soit la puissance d'un petit réacteur nucléaire). Ils nécessitent des millions d'ordinateurs dont la durée de vie est courte et le recyclage presque impossible. Ils doivent être refroidis par des gaz réfrigérants ou de grands volumes d'eau, souvent potable.

L'article 15 du projet de loi de « *simplification de la vie économique* » accorde aux data centers le statut de « *projet d'intérêt national majeur* », permettant ainsi au gouvernement de court-circuiter les collectivités locales et d'imposer ses projets de construction. L'État pourra aussi déroger aux réglementations environnementales, notamment celles sur les espèces protégées ou encore l'artificialisation des sols.

Il s'agit d'un cadeau aux Gafam car la majorité des centres de données sont détenus par des entreprises américaines.



Environnement

ZAN ZEP

L'Assemblée nationale a approuvé un recul du principe de « *zéro artificialisation nette* », et surtout la suppression des zones à faibles émissions, qui restreignent la circulation de certains véhicules.

Introduite en commission à l'initiative de LR et du RN, la suppression des zones à faibles émissions (ZFE) a été adoptée par 98 voix contre 51.

Initiées en 2019 pour limiter les émissions de particules fines, les ZFE sont une mesure emblématique de la loi Climat et résilience du premier quinquennat d'Emmanuel Macron, excluant de leur périmètre certains véhicules très anciens et polluants, identifiés par les vignettes Crit'Air 3 ou plus selon les villes.

Mais leur application est critiquée par des élus qui considèrent qu'elles excluent des catégories de la population qui ne peuvent acheter des véhicules moins polluants.

« *Tout le monde est pour améliorer la qualité de l'air. Nous pensons que ça ne peut pas se faire au prix de l'exclusion sociale* », a soutenu dans l'hémicycle Ian Boucard (LR). Les ZFE « *ne servent à rien* », a estimé Pierre Meurin (RN).

Il a été rappelé que « *La pollution de l'air est à l'origine de près de 40 000 décès prématurés par an [...] Et les zones à faibles émissions ont contribué à baisser ces décès précoces* ».

Concernant la loi simplification, les députés ont aussi adopté mercredi un article pour faciliter l'implantation de vastes centres de données numériques.

Mais après son passage en commission, il comporte surtout une révision significative du "**zéro artificialisation nette**" (ZAN), dispositif de lutte contre la bétonisation d'espaces naturels et agricoles.

Les dispositions adoptées permettent de « *dépasser jusqu'à 30 %* » la limite de surfaces naturelles aménageables, « *sans justification* », et prévoit d'exclure du décompte du ZAN les constructions reconnues par décret comme « *projet d'intérêt national majeur* ».

L'Assemblée a aussi adopté un amendement visant à sécuriser la conformité de projets comme celui de l'autoroute A69 – une limitation du « *droit aux recours* » selon la gauche –, ou un article ambitionnant de simplifier l'implantation d'antennes-relais.



Archipel des Chagos : un peuple exilé de force



Le 22 mai, le Royaume-Uni a annoncé avoir signé un accord pour rétrocéder à l'île Maurice l'archipel des Chagos, permettant le maintien d'une base militaire américano-britannique sur l'une des îles. Cet accord prévoit que le Royaume-Uni dispose d'un bail de 99 ans sur Diego Garcia – avec une option de prolongation – moyennant le paiement annuel de 101 millions de livres (120 millions d'euros).



Peu après une décision de la justice britannique ouvrant la voie à cet accord, le premier ministre britannique a déclaré : « *Il y a quelques instants, j'ai signé un accord pour sécuriser la base commune Royaume-Uni - États-Unis sur Diego Garcia. C'est absolument essentiel pour notre défense et notre renseignement et donc pour la sécurité du peuple britannique* ».

Il considère que la base militaire a un caractère « *stratégique* », étant utilisée comme plaque tournante pour les bombardiers et les navires à longue portée pendant les guerres en Afghanistan et en Irak.

Les chagossiens, rattachés à l'île Maurice, ont connu un terrible destin. À la suite de l'Indépendance de l'île Maurice, le Gouvernement les expulse de leurs îles, les prive de leurs terres, de leur identité, de leur culture pour les abandonner sur l'île Maurice...

En 1968, alors que l'île Maurice, jusque-là colonie britannique, devient indépendante, les petites îles sont cédées aux USA par les Anglais (avec une contrepartie financière versée à Maurice). Pour faire quoi ? Une base militaire permettant de surveiller toute la zone africaine. Ce jour, des soldats convoquent les Chagossiens sur la plage. Ils ont une heure pour quitter leur terre, abandonner leurs bêtes, leurs maisons, leurs attaches. Leurs animaux sont brûlés. Pour quelle raison ? Pour aller où ? Après le déchirement viendra la colère, et avec elle la révolte.

Depuis, les procès se sont multipliés pour aboutir à cette restitution qui exclut les anciens habitants et leurs descendants de la plus grande île des Chagos : Diego Garcia.

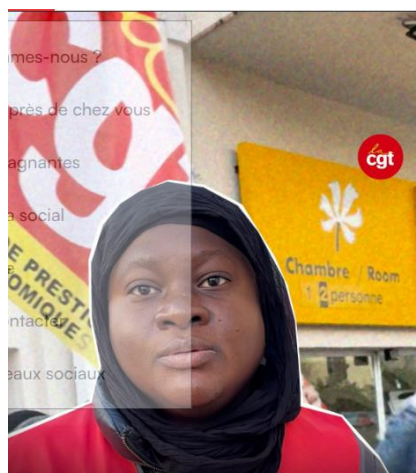
Miquelon – Saint Pierre et Miquelon (France)

Du fait du réchauffement climatique, Miquelon est menacé de submersion. Miquelon va commencer le déménagement définitif de sa population. C'est donc le premier village français déplacé à cause du réchauffement climatique.

Des luttes d'ici et d'ailleurs



Hôtel première classe – Suresnes (92)



Après 9 mois de grève, un protocole d'accord de fin de conflit a finalement été signé, le 9 mai 2025, par les salariées de l'hôtel Première classe de Suresnes.

Grâce à leur lutte, elles ont gagné des mesures qui bénéficieront à tous les salariés : le passage à temps complet, une étude sur les conditions de travail pour les améliorer, ou encore des formations – notamment pour l'apprentissage de la langue française.

Elles ont également obtenu le paiement de dix jours de grève, la neutralisation de leurs jours de grève pour le paiement des primes, le report des congés qu'elles n'ont pas pu prendre en raison de la grève et des réunions de dialogue avec la direction.



Postiers –Clermont-Ferrand (Puy de Dome)

Depuis le 30 mai, ils dénoncent la dégradation de leurs conditions de travail, liée à une réorganisation leur imposant de travailler le dimanche sans réelle compensation financière.

Professeurs en grève illimitée - Mexique



Au Mexique, les enseignants réclament de meilleures conditions de travail. À l'appel de la Coordination nationale des travailleurs de l'éducation, ils ont organisé des opérations coup de poing toute la semaine.

Vendredi 23 mai, ils ont bloqué en partie l'aéroport international de Mexico. Plusieurs centaines de manifestants se sont retirés des abords du terminal 2 de la plateforme aéroportuaire après avoir laissé entrer les passagers au compte-gouttes.

Mercredi, c'est le Palais national, le siège de la présidence, que les enseignants mexicains avaient encerclé, empêchant les journalistes d'assister à la conférence de presse quotidienne de Claudia Sheinbaum. La veille, les manifestants avaient occupé les postes de péage des principales autoroutes qui connectent Mexico aux autres États du pays, et permis aux voitures de passer sans payer.

La présidente mexicaine leur a proposé une hausse de 10 % de leurs salaires et une semaine de vacances supplémentaire. « Insuffisant », ont répondu les grévistes, qui maintiennent la pression.

À suivre...

TotalEnergies

3 ONG poursuivent TotalEnergies pour « *pratiques commerciales trompeuses* » relatives à sa communication sur sa stratégie climatique. Le procès débute le 5 juin.

À voir

La chambre de Mariana – Emmanuel Finkiel



1943, Ukraine, Hugo a 12 ans. Pour le sauver de la déportation, sa mère le confie à son amie d'enfance Mariana, une prostituée qui vit dans une maison close à la sortie de la ville. Caché dans le placard de la chambre de Mariana, toute son existence est suspendue aux bruits qui l'entourent et aux scènes qu'il devine à travers la cloison...

Le réalisateur filme ici la guerre, non pas à travers le fracas des armes mais par le prisme de ceux qui survivent en silence. Une vie dans une cache, pour fuir les nazis. Un enfant juif, bourgeois, fils à sa mère, dissimulé dans une armoire, convaincu qu'elle le suivra partout. Mariana, prostituée ukrainienne, en devient la gardienne. Le temps passe sans nous, dit le film, et c'est un enfant qui nous le montre : témoin invisible de l'Histoire de son pays, de la disparition des siens et d'une transformation intérieure qui le fera passer brutalement du côté des adultes.



À lire

Monique Pinçon-Charlot – Les riches contre la planète - Violence oligarchique et chaos climatique



L'écologie n'est pas ce qui nous rassemble mais ce qui nous sépare.

D'un côté, une oligarchie prédatrice se met soigneusement à l'abri du désastre. De l'autre, l'immense majorité du vivant est toujours plus exploitée et exposée.

Monique Pinçon-Charlot démontre la collusion entre élites politiques et industries polluantes pour maximiser les profits au détriment de la planète. Elle dénonce les fausses promesses de la « *transition écologique* ».

Ce livre détonateur à l'argumentaire radicalement anticapitaliste est le premier ouvrage où la sociologue se penche sur le thème du chaos climatique.

Chanson du mois

La marcha de la bronca (la marche de la colère) – Miguel José Cantilo

Miguel Cantilo écrit *La Marcha de la bronca* (La marche de la colère), en 1970, et la chante avec Jorge Durietz, avec qui il forme le groupe Pedro y Pablo.

Dans les années 60-70, les luttes font rage dans toute l'Amérique latine. En Argentine, les chansons chantées par Pedro y Pablo, jugées trop engagées, seront souvent censurées dans ces années-là.

Et puis c'est le coup d'arrêt au mouvement révolutionnaire avec, en 1976, l'arrivée au pouvoir du général Videla, soutenu par les Etats-Unis !

Miguel Cantilo s'exile alors en Espagne.

Elle est actuellement reprise **régulièrement dans les manifestations argentines contre le président actuel J Milei**

Bronca, bronca, ¡ah! Bronca cuando rien satisfechos Al haber comprado sus derechos Bronca cuando se hacen moralistas Y entran a correr a los artistas Bronca cuando a plena luz del día Sacan a pasear su hipocresía Bronca de la brava, de la mía Bronca que se puede recitar	Colère, colère, ah ! Colère quand ils rient, satisfaits D'avoir acheté leurs droits Colère quand ils jouent les moralistes Et se mettent à pourchasser les artistes Colère quand, en plein jour, Ils exhibent leur hypocrisie Colère féroce, la mienne Colère que l'on peut déclamer
--	--



Para los que toman lo que es nuestro
Con el guante de disimular
Para el que maneja los piolines
De la marioneta universal
Para el que ha marcado las barajas
Y recibe siempre la mejor
Con el as de espadas nos domina
Y con el de bastos entra a dar y dar y dar
¡Marcha!, un, dos
No puedo ver
Tanta mentira organizada
Sin responder
Con voz ronca
Mi bronca
Mi bronca

Bronca porque matan con descaro
Pero nunca nada queda claro
Bronca porque roba el asaltante
Pero también roba el comerciante
Bronca porque está prohibido todo
Hasta lo que haré de cualquier modo
Bronca porque no se paga fianza
Si nos encarcelan la esperanza
Bronca, bronca, ¡ah!
Los que mandan tienen este mundo
Repodrido y dividido en dos
Culpa de su afán de conquistarse
Por la fuerza o por la explotación
Bronca pues, entonces, cuando quieren
Que me corte el pelo sin razón
Es mejor tener el pelo libre
Que la libertad con fijador
¡Marcha!, un, dos
No puedo ver
Tanto desastre organizado
Sin responder
La voz ronca
De bronca
De bronca
Bronca sin fusiles y sin bombas
Bronca con los dos dedos en V
Bronca que también es esperanza
Marcha de la bronca y de la fe
¡Marcha!, un, dos

Pour ceux qui prennent ce qui est à nous
Avec le gant de la dissimulation
Pour celui qui tire les ficelles
De la marionnette universelle
Pour celui qui a marqué les cartes
Et reçoit toujours la meilleure
Avec l'as d'épée il nous domine
Et avec l'as de bâton il frappe, frappe, frappe
Marche ! Un, deux
Je ne peux pas voir
Tant de mensonge organisé
Sans répondre
D'une voix rauque
Ma colère
Ma colère

Colère parce qu'ils tuent sans vergogne
Mais jamais rien n'est vraiment clair
Colère parce que le voleur vole
Mais le commerçant vole aussi
Colère parce que tout est interdit
Même ce que je ferai de toute façon
Colère parce qu'on ne paie pas de caution
Quand on emprisonne notre espérance
Colère, colère, ah !

Ceux qui gouvernent ont rendu ce monde
Pourri et divisé en deux
Par leur soif de conquête
Par la force ou par l'exploitation
Colère donc, quand ils veulent
Que je me coupe les cheveux sans raison
Il vaut mieux avoir les cheveux libres
Que la liberté en gel fixant
Marche ! Un, deux
Je ne peux pas voir
Tant de désastre organisé
Sans répondre
La voix rauque
De la colère
De la colère
Colère sans fusils ni bombes
Colère avec les deux doigts en V
Colère qui est aussi espérance
Marche de la colère et de la foi
Marche ! Un, deux

Texte

L'affiche rouge – Poème Louis Aragon (1897-1982) Le roman inachevé (1956)

Louis Aragon est un **écrivain français, poète, romancier, journaliste et essayiste**. Aragon a étudié la médecine avant d'être incorporé, en 1917, en tant que brancardier puis médecin auxiliaire, pendant la Première Guerre mondiale. Communiste, il s'est engagé dans la Résistance.

Ce texte, repris en chanson par Léo Ferré, est un hommage à Manoukian et ses compagnons.

Vous n'avez réclamé ni gloire ni les larmes
Ni l'orgue ni la prière aux agonisants
Onze ans déjà que cela passe vite onze ans
Vous vous étiez servis simplement de vos armes
La mort n'éblouit pas les yeux des Partisans
Vous aviez vos portraits sur les murs de nos villes
Noirs de barbe et de nuit hirsutes menaçants
L'affiche qui semblait une tache de sang
Parce qu'à prononcer vos noms sont difficiles
Y cherchait un effet de peur sur les passants
Nul ne semblait vous voir Français de préférence
Les gens allaient sans yeux pour vous le jour durant
Mais à l'heure du couvre-feu des doigts errants
Avaient écrit sous vos photos MORTS POUR LA FRANCE
Et les mornes matins en étaient différents
Tout avait la couleur uniforme du givre
À la fin février pour vos derniers moments
Et c'est alors que l'un de vous dit calmement
Bonheur à tous Bonheur à ceux qui vont survivre
Je meurs sans haine en moi pour le peuple allemand
Adieu la peine et le plaisir Adieu les roses
Adieu la vie adieu la lumière et le vent
Marie-toi sois heureuse et pense à moi souvent
Toi qui vas demeurer dans la beauté des choses
Quand tout sera fini plus tard en Erivan
Un grand soleil d'hiver éclaire la colline
Que la nature est belle et que le coeur me fend
La justice viendra sur nos pas triomphants
Ma Mélinée ô mon amour mon orpheline
Et je te dis de vivre et d'avoir un enfant
Ils étaient vingt et trois quand les fusils fleurirent
Vingt et trois qui donnaient le coeur avant le temps
Vingt et trois étrangers et nos frères pourtant
Vingt et trois amoureux de vivre à en mourir
Vingt et trois qui criaient la France en s'abattant.



Citation du mois

« Rien ne distingue les souvenirs des autres moments : ce n'est que plus tard qu'ils se font reconnaître, à leurs cicatrices. » Chris Marker

Devinette

Le jeu des
devinettes



" Plus j'ai de gardiens, moins je suis gardé. Qui suis-je ? "

Réponse : le secret

Humour

Proverbe somalien :

« Attends d'abord d'avoir traversé la rivière avant de dire au caïman qu'il n'est pas beau ! »



**N'hésitez plus,
Rejoignez-nous !**

Retrouvez-nous sur Viva Engage : [ICI](#) (Vous pouvez vous abonner pour être informés des mises à jour)

N'hésitez pas à nous contacter : cgt.syndicat@acoss.fr

Ou via nos délégués syndicaux : Christine Masure, Frédérique Salahud et Philippe Rabier



cgt.syndicat@acoss.fr